



Que faire en cas de désaccord pour une succession

Par votrepseudo58

bonjour ,je voudrais des avis extérieur au sujet de la succession de mon père toujours pas clôturé depuis 10 ans.ça concerne moi (27 ans),ma mère et mon demi-frère(que je ne connais pas) vis a vis de la maison.

y-a une donation au derniers vivant ,au moment du décès mon frère avait dit ne rien vouloir du moment qu'il ne paye rien... donc j'ai payer tout les dettes tandis qu'il na pas déboursé 1cts !

ma mère est partie de la maison y-a 5ans (sans changement d'adresse) pour vivre chez un ami mai ce retrouve actuellement dans une situation difficile ,RSA ,logement sociaux de secourt provisoire (ou pas...).

y-a 2ans j'ai essayer de débloquent la situation en rachetant leurs parts car la maison nécessite énormément de travaux mai ma mère a refusé. actuellement j'ai déménager mai la situation change pas ! ma mère veut garder la maison (plus habitable) sans rien payer et mon frère veut rien payer non plus mai ne souhaite pas refuser la succession et veut sa part...

a ma surprise la notaire ma dit que le problème viens pas de lui ?! et que oui il faut vendre alors que ma mère refuse et moi pas chaud non plus. surtout que déjà moralement c'est limite sachant que les dettes ,obsèques valent sa part de la maison ,mai en plus le caractère urgent des travaux (cheminée mitoyenne qui s'écroule) et autre comme les affaires de ma mère qui a le syndrome de Diogène la rende pratiquement invendable...

Par morobar

Bonjour,
Donation au dernier vivant certes, mais de quoi, entre les choix possibles.

Par votrepseudo58

elle na jamais vraiment choisie ,rabâchant continuellement que la maison est a elle ,car Donation au dernier vivant... sauf que moi quand je suis allez me renseigné auprès de la notaires pas du tout elle n'avais rien ! finalement ma mère n'avais pas mentis la notaire a chercher/retrouver les documents y-a 1ans.

d'un cotés pour vendre il faut l'accord commun ,de l'autre c'est interdit faire trainé une succession et la celons la notaire faut vendre pour payer la part de mon frère qui ne veut pas de la maison... et surtout la succession.